

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires des églises paroissiales.—II Prières des Quarante-Heures. — III Le Père Buceeroni. — IV Correspondance romaine. V Dieu et les événements présents. — VI Une lettre de Mgr John Forbes. — VII L'abbé Joseph-Anatole Lapiere:

AU PRONE

Le dimanche 26 mai

On fait la consécration à la sainte Trinité¹;

On annonce:

La Fête-Dieu, sa solennité extérieure et sa procession; le salut chaque jour de l'octave;

La clôture du mois de Marie²;

L'ouverture du mois du Sacré-Coeur³;

Dans quelques diocèses (autres que Montréal), vendredi, samedi et dimanche, triduum eucharistique.⁴

Note. — Les fidèles ne sont plus obligés d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (cette année, le jeudi, 30 mai), mais on doit les exhorter à le faire.

¹ Pour ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, indulgence plénière, pourvu qu'ils se *confessent, communient et prient* aux intentions du pape (1er juin 1906).

² Indulgences: 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de la sainte Vierge; — 2o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant *confession, communion et prière* aux intentions du Souverain-Pontife.

³ Les exercices du mois du Sacré-Coeur donnent droit aux indulgences suivantes :

1o Pour les exercices *privés* du mois du Sacré-Coeur: 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour (30 mai 1902); 2o indulgence plénière pour les 30 *exercices privés* (ou public), pourvu qu'on se *confesse, communie et prie* pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet (30 mai 1902);

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche 26 mai

Fête de la SAINTE-TRINITE, double de 1^e cl.; mém. du dim.; préf. de la Trinité; dernier E. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Bède le Vénéral, et du dim.

Note. — On n'est plus obligé d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (cette année, le jeudi, 30 mai), mais on doit s'efforcer de le faire.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 2 juin

1^o L'on remet au 7 juin (en différant la solennité libre du Sacré-Coeur), la solennité extérieure des titulaires, dont l'office tombe du 19 mai au 9 juin (avec les exceptions indiquées ci-après);

2^o On supprime la solennité extérieure des titulaires dont la fête tombe les jours de la Pentecôte, de la Trinité, de la Fête-Dieu et du Saint Sacrement; l'office seul en est remis au premier jour libre.

SOLENNITÉ DU SAINT SACREMENT

Diocèse de Montréal. — Du 30 mai, Dominion Bridge.

Diocèse de Valleyfield. — Du 30 mai, Howick.

J. S.

2^o Pour les exercices publics du mois du Sacré-Coeur, à l'église: 1^o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour (30 mai 1902); 2^o indulgence plénière si l'on a assisté au moins à 10 exercices publics pendant le mois, pourvu qu'on se confesse, communique et prie pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet (30 mai 1902);

3^o Pour les exercices prêchés tous les jours, ou au moins 8 jours du mois du Sacré-Coeur, dans les églises (ou les chapelles de communautés): 1^o pour chaque jour, 7 ans et 7 quarantaines; 2^o indulgence plénière comme à 2^o ci-dessus; 3^o pour tous les fidèles, indulgence plénière *toties quoties* (ou de Portioncule) dans les églises (ou chapelles, mais seulement pour les personnes de la maison) où l'on a prêché ces exercices, en visitant cette église (ou chapelle) le dernier dimanche de juin (au lieu du 30 juin, en 1907) et en y priant pour le pape (la confession et la communion peuvent se faire partout); 4^o pour les prêtres qui ont prêché cette série et les curés ou recteurs d'églises ou supérieurs qui les ont fait prêcher, privilège de l'autel grégorien pour l'âme pour laquelle ils célébreront le dernier dimanche du mois; 5^o pour les personnes qui s'efforcent de propager ce saint exercice, ou de le faire mieux célébrer, 500 jours pour chaque oeuvre faite dans ce but, et indulgence plénière à chacune de leurs communions, pendant le mois de juin (8 août 1906, 26 janvier 1908).

* Pour le triduum eucharistique, indulgences: 1^o 7 ans et 7 quarantaines pour l'assistance à un exercice chaque jour; 2^o 2 indulgences plénières: a) pour ceux qui ont assisté à un exercice, chaque jour, s'ils se confessent, communiquent et prient, pour le pape, b) pour ceux qui font la communion générale, le dernier jour, pourvu qu'ils prient aux intentions du pape (10 avril 1907).

PRII

Lundi	27 r
Mercredi	29
Vendredi	31
Dimanche	2 j

L'ancien et ér
versité Grégorie
gnie de Jésus, v
apprennent cet
les détails.

Plusieurs pré
la direction de
moins l'ont con
Ses ouvrages

Theologiae Mori
1887, et dont
Casus Consci

Le Père Bucc
les Jésuites en 1
professeur de d
fut nommé en 1
rienne. Il fut
teur des Sacré
et du Consistoi
pour la Codific

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi 27 mai — Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus).
 Mercredi 29 " — L'Acadie.
 Vendredi 31 " — Hôtel-Dieu.
 Dimanche 2 juin — Saint-Arsène.

LE PERE BUCCERONI

L'ancien et éminent professeur de théologie morale à l'Université Grégorienne de Rome, le Père Bucceroni, de la Compagnie de Jésus, vient de mourir. Les dépêches d'Europe nous apprennent cette triste nouvelle, sans en spécifier autrement les détails.

Plusieurs prêtres canadiens, croyons-nous, ont étudié sous la direction de ce distingué professeur de Rome, ou tout au moins l'ont connu et apprécié.

Ses ouvrages font autorité, en particulier ses *Institutiones Theologiae Moralis*, en quatre volumes, qui parurent à Rome en 1887, et dont la sixième édition date de 1914-1915, et ses *Casus Conscientiae*, en deux volumes, publiés en 1894-1895, et dont la sixième édition également fut donnée au public en 1913.

Le Père Bucceroni est né à Naples, en 1841. Il était entré chez les Jésuites en 1858, et il fut ordonné en 1870 à Laval. D'abord professeur de dogme à Laval, il enseigna ensuite à Louvain, et fut nommé en 1883 professeur de morale à l'Université Grégorienne. Il fut théologien à la Daterie Apostolique et consultant des Sacrées Congrégations des Sacrements, des Religieux et du Consistoire. Il fut également membre de la Commission pour la Codification du droit canonique.

; mém. du dim.;
vêpres, mém. de

se, le jour de la
loit s'efforcer de

IALES

é libre du Sacré-
l'office tombe du
-après);

aires dont la fête
à Fête-Dieu et du
mier jour libre.

ENT
bridge.

J. S.

l'église : 10 7 ans et
exercice de chaque jour
moins à 10 exercices
sainte et prie pour le
luté pour les person-
le mois, ou l'un des

is 8 jours du mois du
autés) : 10 pour cha-
comme à 20 ci-dessus;
(ou de Portioncule)
rsonnes de la maison)
i chapelle) le dernier
r priant pour le pape
; 40 pour les prêtres
ses ou supérieurs qui
'ame pour laquelle ils
sonnes qui s'efforcent
ébrer, 500 jours pour
e à chacune de leurs
janvier 1908).

ins et 7 quarantaines
algences plénières: 6)
ils se confessent, com-
i communion générale,
ape (10 avril 1907).

CORRESPONDANCE ROMAINE

N se rappelle cette révolution au Portugal, qui devait, dans la pensée de ses auteurs, en finir avec l'Eglise. L'Eglise, en ce pays, on le sait, est ornée de très grandes gloires dans le passé. Elle a été vraiment l'apôtre des Indes, et, avec saint François-Xavier, elle a poussé jusqu'au Japon les conquêtes de l'Evangile. Que tout fût parfait dans cette évangélisation, c'est-à-dire que les peuples nouvellement convertis fussent devenus vraiment et parfaitement chrétiens, c'est ce qu'il est difficile de dire. La *Vie de saint François-Xavier* par M. Bellesort, et non Brosselot comme il a été imprimé par erreur, le montre suffisamment. La raison en est que, venant après les prédicateurs de l'Evangile, les Portugais traînaient avec eux les vices de Lisbonne, en particulier une soif des richesses qui leur inspirait bien des actes que réprouve la morale chrétienne. Mais c'est la gloire du Portugal d'avoir ouvert la voie aux prédicateurs de la *Bonne Nouvelle* et de les avoir aidés. Si le résultat n'a point été aussi complet qu'on aurait pu l'espérer, la faute n'en est point aux prédicateurs eux-mêmes, mais à ceux qui venaient après eux. Cette Eglise du Portugal était chère aux papes qui avaient récompensé magnifiquement les services qu'elle avait rendus à la foi. Les erreurs de ce pays au temps du célèbre Pombal, en particulier l'expulsion des Jésuites, furent de lourdes fautes. Mais c'était celles des gouvernants plutôt que celles du peuple. La bienveillance pontificale, malgré ces erreurs et ces fautes, disons même malgré ces crimes, ne cessa de couvrir le Portugal.

Vint la dernière révolution, qui, disions-nous, voulait en finir avec l'Eglise. Elle prit des mesures de persécution violente, tout en s'efforçant de garder des formes. Evêques emprisonnés ou exilés, prêtres dépouillés, monastères fermés, lé-

gislation contrain- rien ne fut négli- testation du regr- ger résolument d fendre. La révolu- diplomatiques av- ambassadeurs de- gers virent avec- faires du Portug- s'entretint avec- vint le tour du e- main à baiser san-

D'après les acc- tugal, le patriarc- le consistoire qui- et nous eûmes la- dont le nom n'éta- s'agissait du patri- nées après, ce car- ve *in petto* qui d- du Portugal éta- droits.

Aujourd'hui, l- le pape a pu rep- cette Eglise. Nou- qui rétablit en ce- été érigé par Pa- constances politic- supprimé le 3- l'apprend la lettr- divisa les cinqua- ses de Lisbonne e-

gislation contraire aux droits et à la liberté de l'Eglise adoptée, rien ne fut négligé! Voilà ce que nous apprend la noble protestation du regretté Pie X, qui n'hésita pas, en effet, à se ranger résolument du côté des fidèles pour les protéger et les défendre. La révolution cependant n'avait pas brisé les relations diplomatiques avec le Saint-Siège, et, à la première réunion des ambassadeurs devant le pape qui suivit, les diplomates étrangers virent avec étonnement M. le comte Lagoaca, chargé d'affaires du Portugal, prendre place parmi eux. Le pape Pie X s'entretint avec tous les ambassadeurs présents, mais, quand vint le tour du comte Lagoaca, il se contenta de lui donner sa main à baiser sans dire un mot.

D'après les accords intervenus entre le Saint-Siège et le Portugal, le patriarche de Lisbonne devait être créé cardinal dans le consistoire qui suivrait sa promotion. Le consistoire eut lieu, et nous eûmes la réserve d'un cardinal nommé *in petto*, mais dont le nom n'était point encore promulgué. On devinait qu'il s'agissait du patriarche Mendes Bello, et en effet, quelques années après, ce cardinal fut promulgué avec mention de la réserve *in petto* qui datait précisément de ce consistoire. L'honneur du Portugal était sauf, mais le Saint-Siège maintenait ses droits.

Aujourd'hui, les premières effervescences se sont calmées et le pape a pu reprendre le libre exercice de sa juridiction sur cette Eglise. Nous en avons une preuve dans le récent décret qui rétablit en ce royaume le siège de Leiria. Ce diocèse avait été érigé par Paul III, le 22 mai 1595, mais, par suite de circonstances politiques particulières, le pape Léon XIII l'avait supprimé le 3 septembre 1881. Toutefois, comme nous l'apprend la lettre apostolique, il ne le fit qu'à contre-cœur, et divisa les cinquante paroisses qui le composait entre les diocèses de Lisbonne et de Coïmbre; attribuant vingt-cinq paroisses

au premier et le même nombre au second. Trente-sept ans se sont écoulés depuis cette époque, et voilà qu'en pleine révolution portugaise, sur la demande des deux évêques intéressés et des autres évêques du Portugal, le pape juge le moment venu de rétablir l'ancien diocèse de Leiria.

Il faut admirer la Providence qui dirige tous les événements et fait rétablir sous la république un évêché détruit sous le régime monarchique. On ne reconnaît pas assez que la Providence de Dieu sur le monde est toute entière dirigée pour le bien de l'Eglise fondée dans le sang de son Divin Fils. Dieu ne veut pas faire de miracles inutiles. Il préfère, et c'est peut-être le dernier mot de sa sagesse infinie, se servir des éléments humains, même quand ils sont hostiles, et les faire concourir à ses desseins.

* * *

C'est ce qui explique l'inaction de Dieu dans le conflit atroce qui, depuis près de quatre ans, déchire le monde et dont chaque année on attend la fin. Il semble, et c'est un scandale pour les hommes de peu de foi, que Dieu ne devrait pas se désintéresser de ces questions matérielles qui nous divisent, d'autant plus qu'à ces questions matérielles se superpose une grande question morale, celle du droit et de la justice. Or Dieu semble sourd à nos prières.

On pourrait dire que l'une des raisons de cette inaction se trouve en ce que personne, c'est-à-dire aucune nation, sauf celle des Etats-Unis, ne fait des prières publiques pour demander le secours de Dieu. On se bat en dehors de lui et on oublie qu'il s'appelle dans les Saint Livres le Dieu des armées. Il convient de remarquer en plus que la guerre est un châtiement, que nous sommes tous coupables et gravement. Je ne parle pas ici tant des individus que des gouvernements qui s'éloignent plus ou moins des lois de l'Eglise quand, comme la Fran-

ce, ils ne
Cette atti
Dieu de
facile la
naissanc
duit tou
la Provi
étant rés
où Dieu
soumett
jours co
pour les
nôtres, e

De m
de mém
traires
veut. C
Dieu, A
jeune, e
mestiqu
successi
carméli
Toujou
contrain
suadée
au lieu
années
souffri
d'épine
et elle

ce, ils ne méconnaissent pas de propos délibéré Dieu lui-même. Cette attitude d'un gouvernement athée, qui essaye d'arracher Dieu de l'âme de ses sujets, n'est point faite pour rendre plus facile la tâche des alliés. Ils portent le poids de cette méconnaissance si coupable. Enfin il faut se rappeler que Dieu conduit tous les événements au point qu'il s'est fixé lui-même; que la Providence est ici-bas une oeuvre de miséricorde, la justice étant réservée surtout pour l'éternité; et que, dans l'ignorance où Dieu nous tient de ses desseins, nous ne pouvons que nous soumettre, adorer, prier et implorer. Dieu nous tiendra toujours compte des prières et des sacrifices que nous aurons faits pour les appuyer. Les voies de Dieu sont bien différentes des nôtres, et c'est pourquoi on les dit impénétrables.

* * *

De même que, suivant le dicton, tout chemin mène à Rome, de même Dieu se sert de tous les moyens, même les plus contraires en apparence à son but, pour conduire les âmes où il veut. C'est ce que nous fait connaître la vie de la servante de Dieu, Anne-Marie Lapini, qui naquit à Florence en 1809. Très jeune, elle se distingua par l'exemple de toutes les vertus domestiques. Elle voulut se faire religieuse. Elle se présenta successivement chez les capucines, chez les clarisses et chez les carmélites. Partout, elle fut refusée pour des motifs divers. Toujours poussée par son pieux désir, elle se trouva cependant contrainte, par la volonté de son père, de se marier, et, persuadée par son confesseur, elle enchaîna sa liberté à un homme au lieu de la donner entièrement à Dieu. Pendant les neuf années que dura ce mariage, Anne-Marie eut énormément à souffrir et la couronne nuptiale devint pour elle une couronne d'épines. Enfin sa patience vint à bout des vices de son mari et elle eut la joie de le voir revenir à Dieu au cours d'une

grave maladie et faire entre ses bras une sainte mort. Elle repoussa par la suite de nouvelles propositions de mariage. Le désir de vie religieuse, qui ne l'avait jamais abandonnée, la pressant plus vivement, elle s'en ouvrit à son confesseur d'abord, puis à l'archevêque de Florence, et voilà qu'au lieu d'entrer dans une grande famille religieuse, celle de saint François qu'elle affectionnait particulièrement, elle fonda elle-même un nouvel institut, ayant gardé avec elle la personne qui la soignait durant une maladie pour en être après elle le premier membre. En 1850, l'institut était fondé et prenait le nom de *Pauvres Filles des Saints Stigmates* — on dirait en français *des Cinq Plaies*. L'institut se consacra à l'éducation des jeunes filles, au soin des malades et à l'oeuvre des maisons de retraite. Les circonstances n'étaient point alors en Italie bien favorables aux ordres religieux. Néanmoins, l'Institut des Saints-Stigmates se développa rapidement, non seulement dans la Toscane, mais aussi à Naples et dans l'Italie centrale. Un an avant sa mort, qu'elle avait prédite, Anne-Marie choisit une de ses soeurs comme supérieure générale. Elle mourut pieusement à Florence, le 15 avril 1860.

En deux mots voilà sa vie. Elle montre combien les voies de Dieu sont variées. Cette servante de Dieu, conduite par des chemins si divers, et où elle avait eu beaucoup à souffrir, était surtout compatissante aux souffrances du prochain et de ses soeurs. Un jour le supérieur général d'un Institut religieux très austère causait à Rome avec un bon canoniste et rappelait qu'il avait, malgré son âge avancé, une robuste santé qui lui rendait faciles les plus dures observances. " C'est, mon révérend Père, lui répondit doucement son interlocuteur, le seul défaut que je vous connaisse. Vous avez trop bon estomac et ne pouvez comprendre les estomacs débiles de vos subordonnés. " Il y a un grand fond de vérité dans cette réponse. Dieu, semble-t-il, avait préparé sa servante Anne-Marie à sa

charge future, en souffrances. Le date du 19 janvier

DIEU ET



QUAND n
qui s'a
cherche

tère ou en press
impénétrable m
juste, il doit no
ricorde le presse

Quelles seront
vre de justice? M
ments d'appréci
d'une part, le n
rons, d'autre pa
qui doit l'expier
châtiment ses ju

Quelles atténu
vre de miséricor
nous savons, c'
divins ni oppos
égaux et tous é
Sainte Ecriture
unies dans un i
ment est si étro
une commune e
d'essence divine
rable. Car Die
tions et nos pri
éclate sa comm

charge future, en la faisant passer par le creuset de multiples souffrances. Le décret d'introduction de cette cause porte la date du 19 janvier 1918.

DON ALESSANDRO.

DIEU ET LES EVENEMENTS PRESENTS



QUAND notre raison considère les graves événements qui s'accomplissent autour de nous, qu'elle en recherche la cause, qu'elle veut en préciser le caractère ou en pressentir la durée, elle se heurte à un double et impénétrable mystère. Nous sommes coupables. Dieu est juste, il doit nous frapper. Mais Dieu nous aime et sa miséricorde le presse de nous épargner et de nous sauver.

Quelles seront les rigueurs et quelle sera la durée de l'oeuvre de justice? Nul ne peut le dire. Il nous manque deux éléments d'appréciation, l'un et l'autre essentiels. Nous ignorons, d'une part, le nombre et la gravité de nos fautes. Nous ignorons, d'autre part, l'exacte relation de la faute avec la peine qui doit l'expier. Dans cette incertitude, comment assigner au châtement ses justes proportions et ses limites précises ?

Quelles atténuations et quelles espérances nous réserve l'oeuvre de miséricorde? C'est encore le secret de Dieu. Tout ce que nous savons, c'est qu'il ne peut y avoir entre les attributs divins ni opposition ni conflit. Ils sont tous parfaitement égaux et tous évoluent dans la plus harmonieuse unité. La Sainte Ecriture nous représente la justice et la miséricorde unies dans un ineffable et éternel embrassement. L'embrassement est si étroit qu'elles se confondent l'une et l'autre dans une commune essence, qui est l'essence divine. Et si elle est d'essence divine, si elle est Dieu, la justice ne peut être inexorable. Car Dieu ne demande qu'à être fléchi par nos expiations et nos prières. Il veut que, par-dessus toutes ses oeuvres, éclate sa commisération pour les faiblesses et les défaillances

de notre humaine nature. Il fait plus. Il fait de sa justice l'instrument de sa miséricorde. Par elle, il affermit les trônes qui chancellent; par elle, il les relève quand ils sont tombés. Il fait prédire à Jérusalem une ère de lamentables calamités et il veut qu'on sache la raison du châtement qu'il lui destine. C'est, dit-il, pour épargner à son cœur la douleur d'une rupture et de pires malheurs à la cité coupable.

Le prophète David remercie Dieu de ne pas laisser sans juste répression les crimes de son peuple. Il voit dans le fait de le punir un acte de prévoyante et miséricordieuse bonté. Saint Augustin estime que le dernier des châtements est celui de ne pas en avoir.

Un peuple que Dieu refuse de punir est un peuple réprouvé, un peuple condamné à mort. Il ira, sans que rien ne ralentisse sa chute, jusqu'à l'extrême conséquence de ses erreurs et de ses crimes. Il finira dans une convulsion sanglante ou il s'éteindra plus tristement encore, sans secousse et sans bruit, dans l'irréparable impuissance de vivre.

MGR DE VIVIERS.

UNE LETTRE DE Mgr JOHN FORBES

L'ON sait déjà que le révérend Père John Forbes, des Pères Blancs du cardinal Lavignerie, a dû être sacré évêque de Vaga, pour devenir le coadjuteur du vicaire-apostolique de l'Ouganda, le jour de la Pentecôte. Et puisque cette livraison de notre *Semaine* paraît au lendemain de ce jour, nous nous faisons un devoir de nous incliner de loin sous la main bénissante du nouveau prince de l'Egipse. A cette occasion, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant de l'*Action catholique* de Québec une lettre que le nouvel évêque adressait en décembre à son frère en religion, le Père Cébron, du Postulat des Pères Blancs de Québec.

Bien ch

Je voi

kira, où

Vous :

à la divi

m'arriv

charge

ganda. V

que j'ai

pas un

les! Je

à moi, j

une gra

frères r

nation

mais je

pour m

Mes l

Mon sa

Streich

qui va

dans l'

à assun

ques jo

fiter d

suis-je

Je se

trouver

rien n

C'est l

Bikira, le 14 décembre 1917.

Bien cher Père Cébron,

Je vous écris du coeur du Buddu, de la belle mission de Bikira, où je suis venu rencontrer Mgr Streicher.

Vous savez, je suppose, depuis quelques jours, ce qu'il a plu à la divine Providence de faire de moi. Le 21 novembre dernier m'arrivait la nouvelle de mon élévation à l'épiscopat et à la charge de coadjuteur du vénéré vicaire apostolique de l'Ouganda. Voilà un changement qui compte ! Ce qui s'ensuit, c'est que j'ai besoin de prières, de beaucoup de prières. Ce n'est pas un petit fardeau que l'obéissance me place sur les épaules ! Je compte sur les prières de tous ceux qui s'intéressent à moi, je compte sur la grâce de Dieu. Ce qui m'inspire aussi une grande confiance c'est de voir la charité que tous les confrères me témoignent. Tous veulent bien me dire que ma nomination les remplit de joie et ils me félicitent à l'envi. Soit, mais je vous répète que, à Québec et partout, on prie fort pour moi. Voyez-y.

Mes bulles sont en route, mais ne m'arriveront qu'en février. Mon sacre n'aura lieu qu'après Pâques, au retour de Mgr Streicher de la grande tournée qu'il vient d'entreprendre, et qui va le conduire jusqu'à l'extrémité ouest de son vicariat, dans l'Ankolé et au Toro. D'ici ce temps-là, je me prépare à assumer ma lourde charge et, à cet effet, je suis, pour quelques jours, auprès du vénéré vicaire apostolique, afin de profiter de ses conseils et de sa longue expérience. Ah, que ne suis-je venu dans l'Ouganda vingt-cinq ans plus tôt !

Je serai de retour à Rubaga vers l'Épiphanie, où j'espère trouver quelques lettres de Québec. Car depuis longtemps, rien ne vient. Les courriers n'ont jamais été si irréguliers. C'est la guerre !

JOHN FORBES, d. P. B.,
évêque-élu de Vaga.

L'ABBE JOSEPH-ANATOLE LAPIERRE

LE 1er mai, au premier jour du mois de Marie, décédait, à l'Hôtel-Dieu de notre ville, à la suite d'une crise de phtisie pulmonaire, M. l'abbé Joseph-Anatole Lapierre, fils de M. le notaire Lapierre, de Sainte-Julie-de-Verchères. Il n'avait pas encore 30 ans, il n'était prêtre que depuis quatre ans et il était vicaire à Saint-Henri depuis seulement un peu plus de trois ans.

Il était jeune, il était bon, il était doux, il était beau même, oserons-nous dire, quoique plutôt petit de taille. Il avait gardé, nous semble-t-il, quelque chose de la candeur charmante d'un tout petit enfant. Mgr l'archevêque, en parlant devant ses restes mortels, à l'église Saint-Henri, a naturellement évoqué le souvenir de saint Stanislas de Kostka et celui de saint Jean Berchmans. En effet, le cher petit abbé Anatole était évidemment, comme ces illustres disciples de la Compagnie de Jésus, un jeune homme au cœur pur, son regard candide et franc le disait, sa physionomie ouverte et souriante l'attestait. Aussi tout le monde l'aimait, et, lui, de même, il aimait tout le monde.

Ses belles qualités de l'esprit et du cœur, comme aussi son physique agréable et ses manières délicates et affables, il les tenait de son père sans doute, M. le notaire Lapierre, qui est un homme d'une rare dignité de vie, et plus encore peut-être de sa mère, Marie-Émérentienne Blondin, morte il y a douze ans, en mettant au monde son neuvième enfant, l'une des plus douces et des plus parfaites jeunes filles — il y a trente ans — des congréganistes de Marie du village Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal. Elle mourut avant de voir son fils prêtre. Mais il nous paraît, à nous qui avons connu l'esprit de foi et le cœur délicat de cette si tendre mère, qu'elle avait dû caresser ce

beau rêv
avait doi
guliers e
qu'elle r
bien spéc
viril, un

Sa vie
bien aut
tion, sén
été const
écrivit son
attirait t
quin ave
tout enfi
garder la

C'est a
responda
" très jo
qu'il fut
l'âme ar
nant, un
malgré sa
mûri ava
sourire r
enfant se

Son vé
confiance

1 Un an
qu'une inc
re, à l'Ass
Anatole —
si beaux :
conserve l
voit que l
maman le

beau rêve de voir son Anatole à l'autel. ¹ En tout cas, elle lui avait donné beaucoup de sa belle âme, et aussi, de ses traits réguliers et fins, et de la fraîcheur de son teint. Il était plus pâle qu'elle ne le fut jamais, mais il lui ressemblait d'une façon bien spéciale. Car il y avait, chez l'abbé Anatole, pourtant très viril, un peu de la douceur et de la bonté de la femme.

Sa vie a été courte, mais il l'a passée toute en faisant du bien autour de lui. Enfant à Sainte-Julie, écolier à l'Assomption, séminariste à Montréal, puis vicaire à Saint-Henri, il a été constamment édifiant. Il savait se faire tout à tous, nous écrit son confrère, M. l'abbé Couvrette, de Saint-Henri, et il attirait tout à lui. Sérieux avec les gens sérieux, badin et taquin avec ceux qui aiment à badiner et à taquiner, il était surtout enfant avec les enfants, sans cesser jamais toutefois de garder la réserve et la mesure qui conviennent à un prêtre.

C'est au commencement de 1915, nous mande le même correspondant, que l'abbé Lapierre nous arriva à Saint-Henri, "très joyeux mais bien pâle". Tout de suite il se montra ce qu'il fut toujours: un prêtre au coeur tendre et généreux, à l'âme ardente et aux vues surnaturelles, un ami sûr et prévenant, un homme aux goûts artistiques et de jugement solide, malgré sa jeunesse. La souffrance et des deuils cruels l'avaient mûri avant l'âge. Il restait enfant par plus d'un côté et le sourire ne quittait que rarement ses lèvres, mais c'était un enfant sage et son sourire ne cachait aucune étourderie.

Son vénérable curé, M. le chanoine Décarie, lui fit aussitôt confiance et le chargea de fonctions délicates. L'abbé Lapierre

¹ Un ami de collège du regretté abbé Lapierre nous communique qu'une indiscretion, dont il se félicite aujourd'hui, lui permit naguère, à l'Assomption, de lire dans un cahier de notes intimes du petit Anatole — qui n'avait alors que 12 ans — ces mots très simples mais si beaux: "Je prie la Sainte Vierge, tous les jours, pour qu'elle me conserve bien pur, parce que je veux faire un prêtre." Par où l'on voit que le rêve du fils datait de loin et que, sans doute, sa chère maman le lui avait elle-même inspiré. — E.-J. A.

était directeur des enfants de Marie, il visitait les écoles, le jardin de l'enfance, le cercle Saint-Rémi de l'A.-C. J. C., le cercle paroissial... Partout, il était accueilli avec une particulière faveur et il faisait du bien aux âmes. Au confessionnal surtout et auprès des malades, il était inlassable. Il était faible pourtant, sinon absolument malade. Il se savait et se sentait menacé par cette terrible maladie de poitrine qui, en ces dernières années, et depuis la mort de sa mère, avait fauché cinq de ses frères et soeurs. Mais il restait vaillant. Les malheureux et les souffrants, les pauvres et les délaissés avaient ses prédilections. " C'est parmi ceux-là, nous écrit encore, et fort joliment, M. l'abbé Couvrette, qu'il prodiguait l'or de son coeur avec celui de sa modeste bourse. " C'est là un beau témoignage, qui met bien en relief, et au juste point, la pâle, douce et sympathique figure du regretté vicaire de Saint-Henri. En peu de temps, peut-être sans s'en douter lui-même, il a fait beaucoup. On peut dire de lui, toute proportion gardée, comme de saint Louis de Gonzague: *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.*

Peut-être aurions-nous le droit d'écrire que l'abbé Lapièrre ne se ménageait pas assez, mais nous n'oserions pas lui en faire un reproche. La vie de ceux qui se dépensent sans compter nous paraît en somme plus intéressante que celle de ceux qui se ménagent tout le temps. Quoiqu'il en soit, l'abbé Lapièrre s'est dépensé vite. Au soir du vendredi saint, au sortir des labeurs épuisants qu'imposent aux vicaires de nos peuplées paroisses de ville les confessions à entendre au cours des retraites quadragésimales, il dut s'aliter et prendre bientôt le chemin de l'hôpital. Il lui en coûta certes, car il était attaché à son ministère de zèle par toutes les fibres de son coeur. Mais il comprit qu'il fallait se résigner.

Cloué sur un lit de douleurs pendant un long mois, il fut admirable de patience et d'abandon à la volonté de Dieu. Con-

fiant de
attention
et de se
affection
pour qu
intention
que la
nonça se
tenait!
sa mère,
voulut,
qu'il pa
ment, pu
" Ah! P
charité,
Comme
testamer
ble, et te
main, ce
dernière
jectait a
ble, il s'e
là même
l'autel d

Joseph
res, le 3
tion et su
séminair
mille la
son villa
de guerr

² L'un
août 1914
monde! D

fiant dans les soins intelligents de ses médecins et dans les attentions délicates de sa dévouée garde-malade, de ses soeurs et de ses cousines, qui l'assistaient avec une si respectueuse affection, il espéra longtemps pouvoir triompher, au moins pour quelque temps, du mal. Il pria avec ferveur, dans cette intention, son puissant patron, saint Joseph. Il réalisa, à la fin, que la vie lui échappait. Et, sans cesser de sourire, il prononça son *fiat*, en baisant son crucifix. Son crucifix! Il y tenait! Sa chère tante, Mme Dr Barrette, l'unique soeur de sa mère, nous a raconté un trait qui est presque héroïque. On voulut, un moment, lui enlever son crucifix des mains, parce qu'il paraissait lourd à sa faiblesse. Il résista d'abord doucement, puis, soudain, il eut cette pensée d'exquise délicatesse: " Ah! peut-être en avez-vous besoin pour un autre? " Par charité, il était prêt à tout!

Comme il venait de recevoir l'extrême-onction et de signer son testament, il dit, souriant, à ceux qui l'entouraient, lui, si faible, et tout près de mourir: " Rions maintenant. " Le lendemain, ce fut son dernier jour. Il communia en viatique. Une dernière fois, il aurait voulu dire la messe. Comme on lui objectait affectueusement que cela n'était vraiment plus possible, il s'attrista jusqu'à en pleurer. Sa dernière messe, ce jour-là même, à 11.30 heures, ce fut l'offrande de sa propre vie sur l'autel du sacrifice suprême.

* * *

Joseph-Anatole Lapierre était né à Sainte-Julie-de-Verchères, le 3 juillet 1888. Il fit ses études classiques à l'Assomption et suivit pendant trois ans ses cours de théologie au grand séminaire de Montréal. Mgr l'archevêque donna à sa pieuse famille la consolation de le voir ordonner prêtre dans l'église de son village natal, le 2 août 1914—le jour même de la déclaration de guerre. ² Il fut professeur quelques mois à l'Assomption.

² L'un de ses confrères a exprimé l'idée que cet ordonné du 2 août 1914 avait constamment voulu être une victime pour la paix du monde! Dieu n'y a toujours pas contredit. — E.-J. A.

Mais bientôt, il dut aller se reposer dans les montagnes de Sainte-Adèle. Au commencement de l'année 1915, il arrivait à Saint-Henri comme vicaire. Nous avons essayé de dire jusqu'où et combien il y fut zélé et édifiant. Il laisse là, dans bien des coeurs, un souvenir qui ne périra pas. Ses confrères, aussi bien que les membres de sa famille, le regrettent profondément. Son vénérable curé — qu'il nous pardonne de le dire tout haut — le pleure comme un fils très aimé.

Ses funérailles à Saint-Henri, le vendredi 4 mai, ont été une sorte de triomphe. Il était facile de constater combien le peuple l'aimait. Mgr l'archevêque a su dire, comme toujours, avec aisance et délicatesse, les vertus et les mérites de cette courte carrière déjà si pleine. Après le service, les restes du cher abbé défunt ont été transportés à Sainte-Julie, où un second service et l'inhumation ont eu lieu le lendemain, samedi, 5 mai.

Devant la tombe, si tôt ouverte, de ce jeune prêtre, à l'âme si ardente et au coeur évidemment si pur, nous nous inclinons avec un respect particulièrement ému. Nous ne le plaignons pas. Il est allé rejoindre au ciel sa chère maman, ses frères et ses soeurs. Il doit être heureux. Nous nous attristons plutôt avec son père, sa grand'mère, sa tante, ses soeurs et ses autres parents qui survivent. En perdant leur cher Anatole, ils ont perdu un vrai trésor. Nous le comprenons et nous nous associons à leur deuil du plus profond de notre âme. Tous, il nous faut nous incliner devant les volontés de Dieu. C'est dût parfois. Mais notre consolation toujours c'est de savoir, par la foi, que nous restons en " communion " avec les êtres chers que nous perdons. Nous prions pour le cher abbé Anatole, et, du haut du ciel, il priera pour nous. — Ainsi soit-il !

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.